

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2016

PRESENTS : DROIN Anne ; MEJEAN Henri ; BONY Catherine ; SEUX Vincent ; DURIEU Antonin ; FORISSIER Jean-Isidore ; EPALLE Daniel ; SOUVIGNET Muriel ; CHORAIN Claudie ; DEFOURS Roger ; EPALLE François ; MOUNIER Catherine ; DOURRET Josselin.

PROCURATIONS : Martine DALMAS à Antonin DURIEU
Kenza THIERS à Henri MEJEAN

SECRETAIRE : BONY Catherine

Nous accueillons en début de séance Mr OLLIER du Crédit Agricole qui vient nous présenter le projet de la future agence (cf. plan joint), ceci afin d'autoriser Madame le Maire à signer le bail.

La porte actuelle deviendra une porte blindée. La fenêtre deviendra la porte d'accès à l'agence pendant les horaires d'ouverture et au distributeur automatique de billets 24h/24h, 7j/7j (pour déposer ou retirer des fonds).

L'intérieur sera aménagé de telle sorte que 2 bureaux de conseil seront accessibles dont 1 de passage.

Les travaux se dérouleront d'octobre à décembre. L'ouverture de l'agence est programmée pour fin 2016 / début 2017.

MAISON MEDICALE

Loyers applicables aux praticiens exerçant dans la Maison de Santé et approbation des baux

Madame le Maire, ayant donné délégation au 1^{er} adjoint, se retire de la salle.

Henri MEJEAN, 1^{er} adjoint, expose l'ensemble des dépenses réalisées et des subventions. A noter que dans la liste présentée, il manque les frais d'isolation.

Un point est fait sur la venue des professionnels de santé :

- médecins généralistes : Drs DROIN Christophe, SABY Audrey
- infirmières
- podologue : le dossier de Mme TEYSSIER est en cours. Elle attend la décision de l'ordre des podologues et nous a informés avoir rompu son contrat avec Mr POYET
- dentiste : Mme THIERS devrait rejoindre la maison de santé pluri professionnelle en septembre
- ostéopathe : Mr LENORMAND Clément

Après débat, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le prix de 5,75 € ttc le m2.

Approbation du bail présenté : durée 6 ans, caution représentant 1 mois de loyer HT, état des lieux

Marché de travaux "Maison de Santé" – Approbation avenants N°2 Lots 8 et 9.

Le 1^{er} Adjoint nous présente 2 avenants pour des travaux de finition :

- lot « électricité » - avenant n° 2 d'un montant de 945,57 € h.t.
- lot « plomberie et sanitaire » - avenant n° 2 d'un montant de 2 247,25 € h.t.

Les avenants sont approuvés à l'unanimité.

PERSONNEL

Approbation de la modification du tableau des effectifs.

Suite à une promotion interne, Christian VIALON passe agent de maîtrise. Il faut donc modifier le tableau des effectifs :

- supprimer le poste d'agent technique de seconde classe
- créer le poste d'agent de maîtrise.

Approuvé à l'unanimité

FINANCES COMMUNALES

Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local pour redynamisation et développement du bourg-centre – Plan de financement réactualisé

La mairie a sollicité une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local – Développement Bourg-centre pour un ensemble de travaux : création de parkings autour de la Maison de Santé, mise en place d'un accès pour le foyer ADAPEI avec extension de réseaux et mise en séparatif du lotissement RAVEL, aménagement de la crypte et mise en accessibilité.

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement présenté par Mme le Maire.

TRAVAUX

Renouvellement de luminaires d'éclairage « Rue du 19 Mars 1962 ».

Il y a lieu d'envisager des travaux de renouvellement de luminaires d'éclairage « Rue du 19 Mars 1962 ». Le Conseil Municipal approuve le devis du SIEL qui s'élève à 6 838 € à la charge de la Commune.

Extension réseau ADAPEI – Autorisation de passage par l'EHPAD

Des canalisations eaux usées, eaux pluviales, eau potable doivent être posées sur les parcelles cadastrées E599 et E596 au lieu-dit « L'Orme » et appartenant à l'EHPAD de Marlies.

Il convient d'établir une promesse de concession du tréfonds entre l'EHPAD et la commune.

- 14 pour
- 1 abstention

Travaux de la Crypte

Concernant le financement des travaux de la Crypte, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter 4 000 € au 20 000 € déjà votés il y a plusieurs mois.

- 8 Pour, 6 Contre, 1 Blanc

PATRIMOINE

Résiliation du bail de la Poste

Protocole de résiliation approuvé à l'unanimité : en date du 30 Septembre 2016, cette résiliation amiable anticipée intervient sans indemnité de part et d'autre.

Pour information, le mobilier de l'agence postale communale devrait arriver le 6 juillet 2016.

Il convient de prévoir de :

- Déplacer la boîte aux lettres (vers panneau d'affichage)
- Faire enlever la cabine téléphonique
- Faire une rampe d'accès.

Approbation du nouveau bail avec le Crédit Agricole

Nouveau bail commercial avec le Crédit Agricole d'une durée de 9 ans (du 1^{er} Octobre 2016 au 30 Septembre 2025) Loyer annuel sera de 4 200 € T.T.C., payable par trimestre d'avance au 1^{er} jour du trimestre. L'indexation de base se calculera en fonction de l'indice des loyers commerciaux à la date anniversaire du bail.

SERVICE ASSAINISSEMENT

Contrôle des Assainissements Non Collectifs – Choix du prestataire de service, approbation du règlement et fixation des prix

La commission d'appel d'offres de la Communauté de Communes les Monts du Pilat du 26 mai 2016 a retenu HOLOCENE Environnement.

Le Conseil Municipal entérine cette décision.

Approbation convention avec l'Agence de l'Eau pour subvention aux particuliers pour leur ANC

Pour la mise en conformité d'une installation autonome présentant un danger pour les personnes ou un risque environnemental avéré, le propriétaire peut demander une aide financière à l'agence de l'eau Loire Bretagne par l'intermédiaire de la Mairie.

Madame le Maire a été autorisée à signer cette convention par délibération en février 2016.

DIVERS

- SICTOM
Rapport annuel 2015 (ci-joint).
- Contentieux avec Marlhes mon Amour :
Concernant le contentieux relatif à la vente à Epora de l'ancien bâtiment de maison de retraite, l'association Marlhes mon Amour est condamnée à verser 1 000 € à la commune.
- MOUNIER Catherine souhaite une réponse à sa demande d'organisation d'une soirée BANDAS le samedi 2 juillet 2016 et à la fermeture de la route de Dunières.
- DEMANDES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES